Certificat d'aptitude Professionnelle Agricole

Métiers de l'agriculture, spécialité : Viticulture

Publics concernés

- Demandeur d'emploi ayant un projet de salariat en milieu viticole
- Demandeur d'emploi désirant acquérir des compétences en viticulture
- Demandeur d'emploi désirant obtenir le CAPA Métiers de l'Agriculture spécialité viticulture
- Modalité d'accueil et d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

Former des salariés capables de réaliser les travaux liés à la viticulture

Niveau d'entrée et pré-requis

- Avoir au moins 16 ans
- Savoir lire, écrire et calculer

Modalité d'entrée

- Diagnostic - positionnement
- Construction du parcours individualisé

Modalités d'organisation

Date de formation : Du 09/09/2024 au 07/05/2025

Durée : 1106 heures : (798h en centre et 308h en entreprise)

- Rythme : 35 heures/semaine en centre et en entreprise
- Organisation en blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme
- Lieu : CFPPA de la Dordogne, site de Monbazillac

Programme de la formation 7 UC du CAPA = 7 blocs de compétences	Objectifs
UC G1 - CG1 **Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repère sociaux**	CG1.1 : Prendre position dans une situation à caractères social et civique CG1.2 : Utiliser des outils dans des situations de la vie courant
UC G2 - CG2 **Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle**	CG2.1: S exprimer à travers une réalisation personnelle CG2.2 : Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
UC G3 – CG3 **Interagir avec son environnement social**	CG3.1: Adopter son langage et son comportement aux situations de communication CG3.2 : S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif
UC P1 – CP4 **Réaliser des travaux sur les végétaux**	CP4.1 : Réaliser des observations et interventions sur le végétal CP4.2 : Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
UC P2– CP5 **Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement**	CP5.1 : Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production CP5.2 : Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement
UC P3 – CP6 **Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments**	CP6.1 : Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments CP6.2 : Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation
UCARE – CP7 S'adapter à des enjeux professionnels locaux	CP7.1 : Travaux de cave

Pratique professionnelle

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports techniques en salle.
- Interventions extérieures, visites, chantiers collectifs sur le lycée viticole de la Brie et les exploitations viticoles de Dordogne
- Autoformation dans un espace dédié, formation en face à face, formation en situation professionnelle
- Stages individuels en entreprise

Équipe

Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Poursuite d'études

- Bac Pro CGEVV (Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole)
- BP Conducteur de machines agricoles

Débouchés

- Salarié dans une entreprise vitivinicole

Modalités d'évaluation

- Formation de niveau 3
- Épreuves certificatives de type SPE (Situation Professionnelles d'évaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et 17h00 le vendredi
- Possibilité de restauration sur le lieu de formation (Monbazillac)
- Les locaux sont accessibles PMR

Coût de la formation

- Cette formation est financée par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du dispositif Habilitation Service Public (HSP) et le Fonds Social Européen.
- Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de rémunération . N'hésitez à nous contacter pour trouver des solutions d'aides financières adaptées
- Possibilité de Contrat de Professionnalisation
- Formation éligible au CPF au CPF de transition Professionnelle, à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro-A)

conditions générales de vente : http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html)

Informations et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE
Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS
SITE DE MONBAZILLAC
1869 route de château
Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC
05.53.02.61.30
cfppa.perigueux@educagri.fr
www.perigord.educagri.fr

Plan d'acces et indicateurs de résultats sur le site internet